

**RÉPONSE– M 038 C – 22.11**

**Réponse définitive du Conseil administratif à la motion M 038 A – 15.11**

déposée par Madame Josette MONNIER, Messieurs Christophe DULEX et Yves MAGNIN, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a sollicité à plusieurs reprises les exploitants de réseaux, ce dont il a rendu compte dans des réponses intermédiaires.

Aujourd'hui, le déploiement de la fibre optique sur la Commune peut être consulté sur <https://www.swisscom.ch/fr/about/reseau/carte-extension-reseau-fibre.html/>

La motion M 038 A – 15.11 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT  
Maire

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 013997

